

Le vendredi 20 mars 2026 à 19h00

Le Conseil Municipal de Messimy dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques BOBICHON.

Date de convocation : 16 mars 2026
Date d'affichage : 16 mars 2026

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers présents : 26
Nombre de conseillers votants : 24

Présents : Jean-Jacques BOBICHON ; Eliane LE GUILLOU ; Thierry GRANJON ; Pascale GUERIN ; Vincent DELGOVE ; Dominique DEBIESSE ; Michel GAUJAC ; Dominique BADIN ; Brice MILLE ; Aurélie PINOT ; Anicet PAYS ; Aurélie DUSSOUILLEZ ; Francis ZANOTTI ; Stéphanie LIMOSANI ; Julien JOUÉ ; Nathalie RULLIAT ; Philippe REYMOND ; Romain PINOT ; Dominique DEFRETIN ; Michel GUERIN ; Anne CHANCROGNE ; Cyrille PARRET ; Sandie GUERARD ; Didier PETITJEAN ; Estelle ROMARY ; Pierre VILLE.

Absents représentés : Emilie CREISSEN a donné pouvoir à Eliane LE GUILLOU

Secrétaire de séance : Aurélie DUSSOUILLEZ

DÉLIBÉRATION N°06-2026

Objet : Détermination du nombre des adjoints

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2121-2, 2122-1 et L 2122-2,
Considérant que la population municipale de la Commune est de 3 634 habitants,
Considérant que le nombre de Conseillers municipaux élus est de 27,
Considérant que le nombre des adjoints ne peut pas excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal,
Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

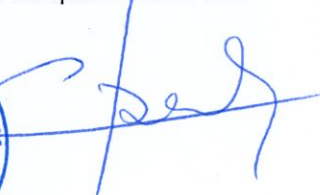
- FIXE à cinq le nombre d'adjoints.
- DONNE tous pouvoirs au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie conforme le 20 mars 2026.

La secrétaire
Aurélie DUSSOUILLEZ



Le Maire,
Jean-Jacques BOBICHON



Transmis en Préfecture le 25.03. 2026
Affiché le

25.03. 2026